

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT O-0032/09

posée conformément à l'article 108 du règlement

par Pervenche Berès, au nom de la commission des affaires économiques et monétaires
à la Commission

Objet: Sommet du G 20 en avril

Le sommet de novembre 2008 à Washington a permis d'élaborer un plan d'action pour la résolution de la crise économique et financière. Entre temps, les marchés et les établissements financiers demeurent en proie à de graves perturbations ainsi qu'à des difficultés financières. La situation économique mondiale se détériore de plus en plus à mesure que le malaise se propage.

Dans ce contexte, il est déterminant de donner corps au plan d'action de Washington. Le sommet d'avril du G 20 devrait s'y employer, et pas seulement pour ce qui est des mesures à court terme, ce qui est escompté. Il devrait aussi conduire à un accord international sur les actions à entreprendre à moyen et à long terme, avec un calendrier détaillé pour les décisions et leur mise en œuvre.

Le sommet doit apporter des résultats concrets notamment en ce qui concerne les aspects suivants:

- proposer des mesures à court et à long terme pour la réduction des déséquilibres mondiaux,
- revoir la gouvernance du FMI et de la Banque mondiale,
- améliorer le rôle qui incombe au FMI pour assurer la surveillance multilatérale et renforcer les moyens de cette institution,
- revoir le champ d'application des réglementations financières dans le monde, en mettant l'accent sur les établissements, les instruments et les marchés qui ne sont pas réglementés actuellement, de manière combler cette lacune pour tous les établissements revêtant une importance systémique,
- revoir la gouvernance de l'IASB et les normes comptables,
- réexaminer les rémunérations et les formules d'incitation,
- combattre la recrudescence des tendances protectionnistes.

Ces problèmes, parmi d'autres, doivent être résolus de manière à redresser la situation sur les marchés financiers et à éviter d'autres retombées défavorables ou une nouvelle dégradation d'une conjoncture fragile.

La Commission partage-t-elle ce point de vue? Quel message l'UE entend-t-elle faire passer lors du sommet du G 20 en avril, notamment sur les questions mentionnées plus haut? Quelle contribution la Commission entend-elle apporter à l'ordre du jour de ce sommet? Comment la Commission compte-t-elle veiller à ce que le G 20 relève les défis mentionnés ci-dessus? Comment l'UE organisera-t-elle sa représentation et sa participation à ces débats et comment garantira-t-elle que le point de vue du Parlement européen soit pris en compte?

Dépôt: 24.02.2009

Transmission: 26.02.2009

Echéance: 05.03.2009